

FICHE TECHNIQUE

CASQUE ANTIBRUIT «Z2»

PROTECTION CONTRE LE BRUIT



Z2

6220

Kit d'hygiène 6105

CARACTÉRISTIQUES

Le casque antibruit Moldex «Z2» est idéal pour se protéger d'un bruit intermittent ou pour ceux qui ne peuvent obtenir une bonne étanchéité avec les bouchons d'oreilles.

Tous les protecteurs auditifs Moldex ont été conçus pour répondre aux desiderata des utilisateurs. Leur haut niveau de confort n'a pas été atteint au détriment de leur protection qui reste optimale.



100% PVC-Free

Tous les produits et emballages Moldex sont entièrement sans PVC.

CERTIFICATION

La gamme de protection auditive Moldex est conforme aux exigences de la norme EN 352 et a un marquage CE en accord avec les exigences du règlement (EU)2016/425.

Responsable de l'examen de type (Module B) et du suivi de la production (Module D):

IFA (0121) à St. Augustin (Allemagne).

Les produits sont fabriqués dans une usine certifiée ISO 9001.

COURBES D'ATTÉNUATION

Les casques antibruit «Z2» de Moldex satisfont aux exigences d'affaiblissement minimal de l'EN 352 représentées dans le tableau ci-dessous. Les valeurs APV_f (M_f , S_f) des serre-tête ne doivent pas être inférieures à ces données.

Affaiblissement minimal requis (dB) EN 352

Freq. (Hz)	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
APV_f (dB)	-	5.0	8.0	10.0	12.0	12.0	12.0	12.0

Z2 (6220)

Freq. (Hz)	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
M_f (dB)	12.8	12.8	20.8	28.0	35.2	34.1	36.8	36.2
s_f (dB)	6.1	3.7	3.0	2.9	4.2	4.2	3.2	7.1
APV_f (dB)	6.7	9.1	17.8	25.1	31.0	29.9	33.6	29.4
Taille: M/L	H = 31 dB			M = 26 dB		L = 17 dB		SNR = 28 dB

MATÉRIAUX

Coquilles :	Polypropylène
Mousse des coquilles :	Polyuréthane
Coussinets :	Polyuréthane, TPE
Mousse des coussinets :	Polyuréthane
Fourche d'arceau :	Polyacétale

POIDS

Z2 (6220): 259 g

ESSAIS

Le «Z2» a été testé conformément à la norme EN 352 et répond aux exigences des parties s'y rapportant.

Inflammabilité

Aucune partie du casque antibruit ne doit prendre feu ou rester incandescente après le retrait d'une tige portée à chaud.

Construction

Tous les éléments constitutifs des casques antibruit doivent être conçus et fabriqués de manière à ne pas causer de dommages physiques à leur utilisateur lors d'un usage normal.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

- Les casques antibruit doivent être utilisés conformément à la législation nationale s'y rapportant en suivant les instructions de réglage, d'ajustement et d'entretien fournies par le fabricant.
- Attention: le non respect des instructions d'utilisation et de mise en place peuvent diminuer l'efficacité de ces produits dans la protection contre le bruit.
- Contrôlez les serre-tête et les oreillettes avant chaque utilisation. Changez-les s'ils sont endommagés.
- Les casques antibruit et plus particulièrement les coussinets peuvent être abîmés à l'usage, ils doivent être examinés à intervalles réguliers pour contrôler s'il n'y a pas de craquelures ou de fuite par exemple.
- Les produits doivent être stockés dans un environnement frais, non contaminé et sec. Ils ne doivent pas être exposés directement au soleil ou à la chaleur.
- Ces produits peuvent être altérés par contact direct avec certaines substances chimiques (ex : hydrocarbures aromatiques).
- Les serre-tête sont réutilisables, en conséquence, l'hygiène des produits doit être maintenue entre deux utilisations. Nettoyez-les avec du savon doux et de l'eau.
- Nous conseillons de remplacer les inserts mousse et les oreillettes tous les six mois (kit d'hygiène), cela garantira le maintien d'un niveau optimal de confort et de protection. L'utilisation de collerettes sur les coussinets peut affecter la performance acoustique des casques antibruit.

FICHE TECHNIQUE

CASQUE ANTIBRUIT « Z2 »

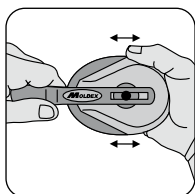
PROTECTION CONTRE LE BRUIT



INSTRUCTIONS DE RÉGLAGE/AJUSTEMENT: Z2 (6220)

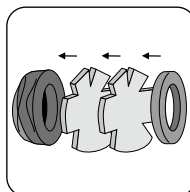


Lors de la mise en place du casque antibruit l'arceau doit être placé sur le milieu du crâne et les coussinets doivent couvrir les oreilles.



La position de la coquille peut être changée en la faisant coulisser sur l'arceau.

INSTRUCTIONS DE MISE EN PLACE KIT D'HYGIÈNE (6105)



Les inserts mousse et les oreillettes sont démontables et peuvent être remplacés en utilisant les pièces de rechange du «kit d'hygiène» (réf.produit 6105)

INFO

Pour toute aide sur la sélection des produits ou sur une formation, contactez-nous. Nous disposons de différents modules de formation et de supports techniques.

Moldex/Metric AG & Co. KG
Espace Aquilon - Bat. A
19A Avenue des Langories
26000 Valence

Tél.: +33(0)4 75 78 58 90
Fax: +33 (0)4 75 78 58 91
sales@fr.moldex-europe.com
www.moldex-europe.com